



Formulaire de requête de financement

Intitulé du projet : Projet de sécurité alimentaire dans dix villages du Ferlo

Nom de l'organisme demandeur : Action Humaine pour le Développement Intégré au Sénégal (AHDIS)

Localisation du projet : Région de Louga, département de Linguère, arrondissement de Sagatta, villages de Sagatta, Sine, Affée, Mbacké Djoloff et Gangue (CR de Sagatta) et villages de Thiamène, Mélakh, Ndiossi, Pass et Mbacké Bari (CR de Thiamène)

Coût total du projet : 100.869.886 FCFA

**Montant de la subvention demandée au Fonds Social de Développement :
69.105.000 FCFA**

- Projet de renforcement des capacités des ONG en matière de lutte contre le SIDA (2006-2007), Programme Multisectoriel de lutte contre le SIDA/Fonds Mondial – CNLS.

Moyens dont dispose l'organisme demandeur :

- Ressources humaines:

- Economiste – Coordonnateur, expérience 19 ans
- Gestionnaire, expérience 13 ans
- Chargé de suivi de Projet, expérience 10 ans
- Assistante administrative, expérience 6 ans
- Assistante de projet, expérience 10 ans
- Animateur de projet, expérience 5 ans
- Assistante comptable, expérience 2 ans
- Ingénieur : Agronome, Génie Civil, Zootechnicien, Forestier chargé des projets, expérience 10 ans
- Comptable, expérience 3 ans
- Chauffeur, expérience 5 ans
- Spécialiste en crédit et micro finance, expérience plus de 3 ans
- Secrétaire Assistante de Direction, expérience 5 ans.

- Ressources financières :

- Budget 2005 : 50 millions FCFA
- Budget 2006 : 75 millions FCFA
- Budget prévisionnel 2007 : 150 millions FCFA

- Moyens matériels et logistiques :

- Bureaux équipés au siège (Bambey) et dans deux antennes (Dakar et Sagatta)
- Logistique informatique (ordinateurs, imprimantes)
- Logistique de formation (tableaux padex ; autres)
- Moyens de locomotion (Motos, véhicule)

1- Contexte du projet

1.1- Situation de départ

L'arrondissement de Sagatta Djoloff se trouve dans le département de Linguère, région de Louga.

Le projet se situe dans la zone du Ferlo sablo – argileux. Sols meubles et perméables, les sols *dior* connaissent d'année en année un appauvrissement progressif et donnent des rendements de moins en moins importants. Ils sont réservés aux zones de pâturage et utilisés par endroits pour la culture du mil, du sorgho et du maïs.

La zone comprend 3 forêts classées et plusieurs réserves sylvo pastorales, en dégradation: forêt classée de Boulal (100 km²), forêt classée de Déaly (472 km²) et forêt classée de Sagatta Djoloff (27 km²).

La dégradation des ressources végétales se manifeste surtout dans la zone par un élargissement du couvert végétal accompagné d'un état végétatif médiocre des formations ligneuses.

La population de la zone d'implantation du projet est de l'ordre de 27 766 habitants:

- CR de Thiamène : 14.916 habitants répartis dans 54 villages et hameaux ;
- CR de Sagatta Djoloff : 12.850 habitants répartis dans 56 villages et hameaux.

La zone est peuplée majoritairement de peulh (plus de 35%), de wolof (plus de 55%), de sérères et maures (environ 5%). La cohabitation entre les deux principaux groupes ethniques (peulh et wolof) est pluri –séculaire. Il existe cependant quelques disparités relatives à leur mode d'habitation et d'activités économiques.

- 3- Accroître les connaissances et capacités techniques des acteurs locaux à travers la formation des comités de gestion villageois du projet et du comité de pilotage.
- 4- Contribuer à l'amélioration de la situation nutritionnelle des populations par la promotion des cultures maraîchères au niveau de 4 points d'eau.
- 5- Contribuer à l'approvisionnement et à la gestion de stocks céréaliers de soudure en mettant en place 2 magasins céréaliers équipés.
- 6- Assurer un suivi évaluation rapproché.

2.3- Résultats attendus du projet

OS 1.

- 2 plans d'aménagement concertés et participatifs sont élaborés pour les Communautés rurales de Thiamène et de Sagatta Djoloff à la suite de 6 concertations entre éleveurs et agriculteurs (1000 pers) ;
- 4 kilomètres d'adduction d'eau relie plus de 5 concessions et établissements publics aux différents forages : plus de 500 personnes et plus de 10 troupeaux accèdent à l'eau potable. 30 compteurs d'eau sont posés pour améliorer le système de gestion de la ressource.

OS 2.

- Les 145 membres du comité de pilotage et des comités villageois sont formés.
- 30 personnes sont formées en gestion de projet de sécurité alimentaire.
- 40 personnes sont formées en conduite et suivi de plan d'aménagement concerté et participatif pour le parcours du bétail et la gestion des ressources naturelles.
- 20 personnes sont formées en gestion technique et financière des stocks céréaliers.
- 20 personnes sont formées en gestion d'exploitation maraîchère.
- 20 membres de 4 ASUFOR sont formés en renforcement des capacités managériales.

OS 3.

- 4 périmètres maraîchers, d'une production annuelle estimée à 40 tonnes de légumes, sont opérationnels et concourent à une augmentation des revenus de l'ordre de 90% ainsi qu'à l'approvisionnement en aliments de 30% environ.

OS 5.

- 2 magasins de céréales d'une capacité de 60 tonnes sont construits et opérationnels, et permettent une augmentation de 30% en moyenne des vivres de soudure des ménages de la zone ciblée.

OS 6.

- 24 séances d'animation sont tenues dans dix villages et un appui-conseil fourni à travers 24 visites de suivi et une auto-évaluation assistée.
- 6 visites de coordination annuelle sont effectuées.

2.4- Indicateurs de résultat du projet

OS 1.

- Nombre de concertations organisées entre éleveurs et agriculteurs ;
- Niveau d'exécution et d'appropriation des plans d'aménagement par les acteurs et les autorités locales ;
- Niveau de baisse des conflits entre éleveurs et agriculteurs de la zone.

OS 2.

- Nombre de concessions et de populations approvisionnées en eau potable ;
- Nombre de troupeaux accédant à l'eau ;
- Niveau d'amélioration du système de comptage des eaux consommées et de la gestion des ASUFOR.

OS 3.

- Niveau de maîtrise des tâches ;
- Supports techniques et financiers existants ;
- Résultats techniques dans l'exploitation des unités maraîchères, la gestion céréalière, etc..

exploitations contribueront à améliorer le budget des familles, mais aussi à refinancer les actions menées dans ce sens à la fin du projet.

Construction et équipement de magasins céréaliers

2 magasins seront mis en place à Sagatta Djoloff et Thiamène. Ceci permettra de réduire les déficits vivriers constants constatés dans la zone du projet depuis 1970. La zone est dépendante de Touba, centre céréalier de stockage et de commercialisation pour les régions périphériques de Louga, Fatick et Kaolack. Le projet sera approvisionné en céréales à partir de Touba.

2.6- Dispositif de mise en oeuvre

Le comité de pilotage

Le Comité de pilotage est composé de quinze membres:

- Le président du Conseil rural (Président)
- Le président de la commission sociale
- Le président de la commission environnement
- Le président de la commission hydraulique
- Le président de la commission domaniale
- 10 représentants des Comités villageois de gestion du projet (Secrétaire du comité)
- Les représentants du CERP sont membres observateurs.

Le comité de pilotage veille à l'application des orientations fixées par le projet pour atteindre les objectifs retenus. Il se réunit une fois par an en moyenne. Il peut faciliter la réalisation institutionnelle du projet et apporte conseil aux comités villageois. Il statue sur les rapports d'avancement du projet et décide de nouvelles orientations éventuelles.

Les comités villageois de gestion

Les comités villageois de gestion sont composés de 13 membres:

- Deux représentants des notables
- Deux représentants des organisations de femmes
- Deux représentants des organisations de jeunes
- Deux représentants des ASUFOR
- Deux représentants des éleveurs
- Deux représentants des agriculteurs
- Un représentant du Conseil rural.

L'assemblée des représentants élit un bureau composé de :

- Un (e) Président (e)
- Un (e) Secrétaire général (e)
- Un (e) Trésorier (ère)
- Trois Commissaires aux comptes

Chaque comité villageois de gestion peut mettre sur pied des commissions selon les activités promues par le projet à savoir :

- Une commission Suivi plan d'aménagement
- Une commission Suivi exploitation maraîchères
- Une commission Gestion stocks céréaliers
- Une commission Adduction d'eau et pose compteurs
- Une commission Formation et animation.

Le comité villageois de gestion met en œuvre les activités du projet et désigne les responsables de l'exécution des tâches. Il tient des réunions périodiques de gestion technique et financière pour chaque activité, suivant des fiches de programmation. Il travaille avec les agents d'AHDIS pour un bon déroulement des activités et rend compte au comité de pilotage de leur localité.

Les ressources tirées des activités (maraîchage, stocks céréaliers, etc.) sont gérées par le comité qui rend compte aux populations du village. Les moyens matériels locaux seront mobilisés.

Evaluation finale

Elle portera sur les objectifs du projet et sera assurée par des évaluateurs externes qui produiront un rapport d'évaluation. Les rapports d'évaluation seront diffusés auprès des partenaires locaux et autres.

3.3- Facteurs de viabilité et de pérennité du projet

- Motivation des populations;
- Pérennisation institutionnelle assurée par la mise en places des comités;
- L'implication des conseillers ruraux et des agents du CERP de Dahra permet une pérennisation des activités à la fin du projet ;
- La formation et l'animation permettent une appropriation du projet par les acteurs et une opérationnalisation de certaines activités ;
- L'ancrage et l'expérience de AHDIS dans la zone ;
- L'existence de forages et d'ASUFOR comme expérience locale en gestion des ressources naturelles ;
- L'existence d'infrastructures pour assurer diverses formations et d'une équipe expérimentée de formateurs des adultes.

4- Schéma de financement

Rubrique budgétaire	Détail de la rubrique	Mode de calcul	Coût total (FCFA)	Sources de Financement		
				AHDIS	FSD	Autres sources (populations)
1. Elaboration plans d'aménagement						
1.1. Honoraires consultants	60j x 2pers	30 000	3.600.000	x		
1.2. Perdiem Consultants	60j x 2pers	15 000	1 500.000	x	3.600.000	x
1.3. Transport consultants	50j x	50 000	2 500.000	1 000 000	1 500.000	x
1.4. Réunions de restitution et validation	(06x100) x	5 000	3.000.000	x	1 500.000	x
1.5. Secrétariat	10j x	20 000	200.000	200.000	1 500.000	1 500 000
Sous total 1			10.800.000	1 200.000	x	x
2. Mise en place et équipement unités maraichères						
2.1. Clôture grillagée	04 clôtures x	400.000	1.600.000	x		
2.2. Bassins d'eau	04 bassins x	100.000	400.000	x	1.600.000	x
2.3. Petit matériel d'exploitation	04 unités x	275000	1.100.000	x	400.000	x
2.4. Semences maraichères	04 unités x	75000	300.000	x	1.000.000	100 000
2.5. Pesticides et fertilisants	04 unités x	50000	200.000	x	x	300.000
2.6. Adduction d'eau (400mètres) x 100m	04 unités	250.000	1.000.000	x	x	200.000
Sous total 2			4.600.000	x	500.000	500.000
3. Construction et équipement magasins						
3.1. Construction magasins	02 magasins x	2.580.475	5.160.950	x	4 500.000	660 950
3.2. Achat bascules et jeux de poids	02 bacules-jeux	350.000	700.000	x	700.000	x
3.3. Achat palettes	(30paix2magas)	4000	240.000	x	x	240.000
3.4. Achat sacs vides	1 200 sacs x	225	270.000	x	x	270.000
Sous total 3			6 370.950	x	5.200.000	1 170 950
4. Adduction d'eau et pose compteurs hydrauliques						
4.1. Adduction d'eau sur 4kms	4 km	6.671.484	26.685.936	x	20 000 000	6 685 936
4.2. Achat compteurs	30 compteurs x	50.000	1.500.000	x	X	1.500.000
4.3. Main d'œuvre pose compteurs	30 sites x	10.000	300.000	x	X	300 000
Sous total 4			28.485.936	x	20 000 000	8 485 936
5. Formation acteurs locaux						
5.1. Formation gestion projet s'éc. Aliment.	1	2 355 000	2 355 000	x	1 755 000	600 000
5.2. Formation Conduite et suivi Plan d'am.	1	2 940 000	2 940 000	x	2 140 000	800 000
5.3. Formation Gestion tech. Et Finan stocks	1	1 770 000	1 770 000	x	1 170 000	600 000
5.4. Formation Gestion des ASUFOR	1	1 770 000	1 770 000	x	1 370 000	400 000

5.5. Formation Gestion Exploit. Maraichères	1	1 770 000	1 770 000	x	1 370 000	400 000
6. Suivi Evaluation						2 800 000
6.1. Personnel de suivi			Sous total 5	x	7 805 000	
6.1.1. Coordonnateur (mi- temps)	12 visites x 5j	50 000	3 000.000	2 000.000	1 000.000	x
6.1.2. Chargé de projet (plein temps)	24 mois	200 000	4 800.000	1 000 000	3 800.000	x
6.1.3. Animateur (plein temps)	24 mois	150 000	3 600.000	400 000	3 200 000	x
6.1.4. Comptable (mi-temps)	24 mois x 10j	10 000	2 400.000	1 400.000	1 000.000	x
6.1.5. Secrétaire (mi-temps)	24 mois x 10j	5 000	1 200.000	1 200.000	X	x
6.1.6. Services techniques locaux (mi temps)	24 mois x 10j	10 000	2 400.000	400 000	2 000.000	x
6.2. Logistique de suivi	Sous total Personnel de suivi :		17 400.000	6 400.000	11 000 000	x
6.2.1. Moto	01moto					
6.2.2. Location Véhicule 4X4	(05j x 12m) x 01	2.100.000	2.100.000	2.100.000	X	x
6.2.3. Carburant suivi et animation	150l x 24mois	60 000	3 600.000	x	3 600.000	x
		730	2.628.000	x	2.628.000	x
6.3. Secrétariat suivi	Sous total Logistique de suivi :		8 328 000	2 100.000	6 228 000	x
6.3.1. Micro-ordinateur	01 Micro Ordina	650 000	650 000	150 000	500.000	x
6.3.2. Imprimante	01 imprimante	150 000	150 000	50 000	100.000	x
6.3.3. Photocopieur	01 photocopieur	2 500 000	2 500.000	2 500.000	x	x
6.3.4. Fournitures de bureau	24 mois x	75 000	1 800 000	650 000	1 150 000	x
6.4. Evaluation	Sous total Secrétariat suivi :		5 100 000	3 350 000	1 750 000	x
6.4.1. Auto Evaluation Assistée	05j x	150.000	750.000	50 000	700.000	x
6.4.2. Evaluation finale	05j x	150.000	750.000	50 000	700.000	x
	Sous total Evaluation :		1 500.000	100 000	1 400.000	x
Budget Total Activités :	Sous total 6		32 328 000	11 950 000	20 378 000	x
			93 189 886	13 150 000	64 983 000	15 056 886
7. Frais divers de Gestion du projet						
Loyer bureaux	24 mois					
Eau et Electricité	12 bimestres	150 000	3 600 000	1 800 000	1 800 000	x
Frais de communication	24 mois	50 000	600 000	300 000	300 000	x
Entretien bureaux	24 mois	120 000	2 880 000	1 440 000	1 440 000	x
		24 250	582 000	x	582 000	x
9. TOTAL BUDGET PROJET	Sous total 7		7 662 000	3 540 000	4 122 000	x
			100 851 886	16 690 000	69 105 000	15 056 886